



lundi 15 janvier 2018

Rupture conventionnelle collective : cadeau de Nouvel an au patronat

Le 8 janvier, Pimkie et PSA ont annoncé vouloir profiter des décrets d'application des ordonnances publiés le 22 décembre, en utilisant la Rupture conventionnelle collective, nouvelle arme pour supprimer des milliers d'emplois sans avoir à justifier d'une raison économique, élaborer un plan social, proposer des reclassements. Le premier comptait faire ainsi sans embrouille plus de 700 suppressions d'emplois, le second en annonce 2 200. Sacré cadeau fait par le gouvernement au patronat que cette nouvelle loi.

Cette procédure de Rupture conventionnelle collective vient après le « succès » pour les patrons de la Rupture conventionnelle individuelle créée en 2008 par Sarkozy, qui a déjà précipité au chômage près de trois millions de salariés. Huit fois sur dix cette rupture individuelle prétendue volontaire a été initiée par l'employeur, imposée à coups de chantages divers, voire de harcèlement.

Le gouvernement avait proposé aux patrons cinq modèles de lettre de licenciement individuel leur garantissant d'être dans les clous juridiques. Pour la nouvelle loi, l'administration du travail sera chargée d'homologuer les futures ruptures collectives pour qu'elles soient applicables à tous les salariés sans risque juridique pour les patrons !

Les grands patrons à l'offensive

Pimkie, chaîne de magasins d'habillement, a été la première entreprise à annoncer la mise en œuvre d'une Rupture conventionnelle collective, même si finalement elle a dû faire marche arrière devant le refus des syndicats et revenir à un « plan de départs volontaires », avec en vue le même nombre de suppressions d'emplois. Pimkie, propriété de Mulliez (une des plus grosses fortunes de France, environ 40 milliards d'euros, propriétaire d'Auchan), c'est plus de 700 magasins dans le monde, une centaine en France. Et c'est en prétextant un déficit que Pimkie veut supprimer 10 % des emplois en Europe.

Le groupe PSA, quant à lui, a réalisé en 2016 un bénéfice record de 2,15 milliards d'euros après avoir supprimé 25 000 emplois sur 5 ans, essentiellement au moyen de « plans de départs volontaires ». Il en prépare donc 2 200 de plus : 900 « congés seniors » et 1 300 dans le cadre de cette Rupture collective. Et PSA espère obtenir l'accord d'une partie des syndicats, dont certains ont déjà déclaré qu'ils y

étaient favorables, la direction prétendant être en mesure, grâce à la souplesse que lui accorde cette nouvelle façon de licencier, de créer 1 300 nouveaux emplois.

Que vaut une telle promesse ! Quand on sait que sur certaines chaînes de production les intérimaires représentent déjà 90 % des effectifs, l'objectif serait tout d'abord de remplacer le maximum des travailleurs en CDI par des intérimaires, pour flexibiliser davantage l'emploi.

Parler des petits pour satisfaire les gros

Cette combine des Ruptures conventionnelles collectives est une porte de plus ouverte aux suppressions d'emplois sans entrave. Et si les primes de départ ne peuvent être inférieures au minimum légal, elles seront bien moins élevées que dans les PSE : c'est le licenciement à très bas coût.

Macron avait présenté sa loi comme devant faciliter la vie des patrons de très petites entreprises : on voit que ce sont d'abord de grandes entreprises qui se précipitent pour l'utiliser.

Refuser les reculs sociaux, coordonner les luttes

La publication des décrets d'application des ordonnances ne met pas fin pour autant aux luttes, malgré la passivité des confédérations syndicales. Avec des victoires dans des hôpitaux, dans le nettoyage, la restauration... et même chez les « micro-entrepreneurs » ubérisés de Deliveroo.

Les attaques programmées contre les chômeurs et les migrants, celles sur la Sécurité sociale, la baisse du pouvoir d'achat, la hausse de la précarité et du chômage ne peuvent pas rester sans riposte.

Cinquante ans après mai 1968, que celle-ci s'organise au plus vite et devienne lame de fond, tel est notre vœu pour 2018 !

Tous mobilisés

Lundi 8 janvier, nous étions une centaine rassemblés à la cafèt' pour discuter de notre avenir et de celui de l'usine. Syndiqués ou non syndiqués, nous sommes de plus en plus nombreux à nous rendre compte qu'une mobilisation de l'ensemble des salariés de Saint-Ouen est nécessaire pour imposer nos revendications. Il faut que les salariés s'organisent eux-mêmes, expriment ce qu'ils veulent, et ces assemblées en sont l'occasion.

La politique du bâton

La direction est sur le qui-vive, et pour couper court à tout mouvement, elle a convoqué un de nos camarades pour entretien préalable à sanction vendredi dernier. Nous étions nombreux à l'accompagner. Que lui reproche-t-elle ? D'avoir fait signer une pétition dans l'usine, pour exiger des réponses claires sur la « décroissance pilotée ». C'est une manœuvre basique d'intimidation. Mais vu les initiatives qui fleurissent actuellement dans l'usine, elle va avoir du mal à suivre chacun de nous à la trace.

La voix de son maître

Selon certains syndicats, pas d'inquiétude à avoir concernant le RCC (rupture conventionnelle collective) ! Dormez bonnes gens, PSA veille sur nous. Concernant la fermeture de l'usine, ils nous chantent la même chanson : personne ne sera laissé sur le bord de la route ... Un refrain qui achève de nous convaincre qu'il n'y a rien à attendre de la direction et des syndicats patronaux.

Merci pour tout et au revoir ?

En quart d'heure com' la semaine dernière, on nous a vanté les ventes record de PSA : le marché automobile en France est revenu à son niveau d'avant la crise de 2009, et c'est PSA qui se taille la part du lion, avec une hausse de 10,31 % sur l'année et un pic à 15,57 % en décembre 2017.

Avec quelles conséquences pour nous ? Tout va bien merci, et par ici la sortie ? De quoi nous révolter un peu plus.

Les postes d'ouvriers spécialement dans le viseur

Avec les 2 200 postes supprimés dans le groupe, pour faire bien devant les médias, PSA s'est engagé à embaucher 1 300 CDI en 2018. À comparer aux 25 000 postes qu'a perdus PSA en 5 ans. Et ces embauches, c'est seulement 400 CDI pour la production, 200 pour la Recherche et Développement et surtout 700 pour les commerciaux. Chaque année, PSA veut continuer à faire disparaître l'équivalent des effectifs de PSA Aulnay.

RCC en plus : Rupture Contrainte de Contrat

2 200 suppressions de postes (DAEC, Plan senior et RCC), 6 000 mobilités internes. Sur l'ensemble du groupe PSA, les patrons jouent sur deux tableaux : réorganiser la production à leur avantage et en même temps faire plus avec toujours moins de personnel. En effet les attaques sur les congés, les horaires, les séances gratuites obligatoires, les surcharges de postes, les harcèlements, les bas salaires... tout ça a aussi pour but de dégoûter les salariés pour les pousser sans bruit vers la sortie. C'est un plan de licenciement camouflé.

Du boulot, il y en a en CDI pour tout le monde

PSA Sevelnord va créer une 4^e équipe pour le week-end en recrutant 600 intérimaires. Il y a quelques mois, 1 500 intérimaires ont été engagés à PSA Sochaux, 800 à PSA Mulhouse, 520 à PSA Rennes. Il y a 8 000 salariés intérimaires chez PSA en France. En même temps, PSA vient encore d'annoncer un plan de départ de 2 200 salariés en CDI. Exigeons l'embauche des intérimaires, aucune fermeture d'usine, et que chaque départ de CDI soit remplacé par un autre CDI.

Merci pour le drapeau rouge

Lors de la collecte organisée au mois de décembre, nous avons réuni la somme de 38 euros. De quoi faire encore bien des Étincelles ! Nous remercions tous les généreux donateurs. N'hésitez pas à prendre contact avec nos diffuseurs, ce bulletin est aussi le vôtre.

Bon appétit quand même !

Le scandale du lait contaminé à la salmonellose a éclaté début décembre. Les responsabilités de ce scandale sont multiples. Et d'abord celle de l'État avec la réduction du nombre de contrôleurs de la Direction de la Répression des fraudes. Le ministère de l'Agriculture considérait le site de Craon dont est issu le lait contaminé comme satisfaisant. Mais la dernière inspection de ce site ne concernait que les ateliers de fabrication de céréales et non toute l'usine ...

Quant au groupe Lactalis, censé faire aussi ses autocontrôles, il ne recherche que le profit. Quand le scandale a éclaté, il a essayé de ne retirer au début que quelques lots pour limiter les pertes : seulement 12 lots puis 620 une semaine plus tard.

Il y a ensuite la responsabilité des grandes surfaces qui ont continué de commercialiser le lait contaminé.

C'est la recherche du profit à tous les étages qui a conduit à cette crise sanitaire.